TKL

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REGULARISATION

DECRET N° 2016 – 642 du 20 octobre 2016

chargeant **Madame Adidjatou MATHYS**, Ministre du Travail, de Fonction Publique et des Affaires Sociales, de l'intérim de **Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE**, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, pour la période du **15 au 17 octobre 2016.**

LE PRESIDENT DE REPUBLIQUE,
CHEF DE LA L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

Vu le décret n°2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er : Pendant la durée de l'absence de **Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE**, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, son intérim sera assuré, du 15 au 17 octobre 2016, par **Madame Adidjatou MATHYS**, Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 octobre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEPD 2 MTFPAS 2 AUTRES MINISTERES : 19 SGG 4 JORB 1.-